



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Nouvelle étude des mégots sur la contrebande de tabac dans les écoles de Québec

Malgré trois études concluantes, le gouvernement n'a encore rien fait pour contrer le fléau dans les écoles

St-Georges, mercredi, 23 septembre 2009 – La contrebande de cigarettes illégales continue de se répandre comme une traînée de poudre dans les écoles secondaires du Québec, dont celles de St-Georges. Un relevé des mégots de cigarettes effectué au printemps dernier auprès de 2 écoles secondaires de St-Georges vient le confirmer : le taux de contrebande moyen s'élève actuellement à 37 %. Ainsi, malgré les nombreux appels à la mobilisation lancés depuis trois ans par les dépanneurs, le gouvernement n'a réalisé aucun progrès tangible, pas même pour freiner un tant soit peu la propagation fulgurante du commerce illégal.

« Par leur inaction, nos élus se font les complices des bandits et d'une nouvelle génération de jeunes fumeurs accrochés à la contrebande de tabac », a déclaré Michel Gadbois, vice-président principal de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA-AQDA). « Il n'y a qu'une seule façon rapide et efficace de sortir ce produit de nos écoles et de nos rues, et cela commence par baisser les taxes ».

Pour la première fois dans la région, deux écoles secondaires ont été sondées. L'École secondaire Notre-Dame-de-la-Trinité connaît un taux de consommation de cigarette illicites de 39 % et la Polyvalente de Saint-Georges, un taux plus faible de 36 %.

Commandée par l'ACDA, l'Étude 2009 sur la contrebande auprès des jeunes est la troisième du genre réalisée par la firme canadienne de recherche Arcus. Celle-ci a sondé 110 écoles secondaires de l'Ontario et 75 du Québec en y prélevant des mégots de cigarettes dans les alentours après les heures de fréquentation. L'étude s'est déroulée entre le 22 avril et le 8 juin 2009 et a permis la collecte de 28 141 mégots au total.

En Ontario, on observe que 30 % des mégots trouvés autour des écoles proviennent de la contrebande alors qu'au Québec, ce taux s'élève à 40 % en moyenne. Il s'agit d'une hausse de 4 % depuis l'année dernière.

« Le gouvernement est à genoux devant les réserves autochtones. Les groupes criminels le savent très bien et ils en profitent. Notre message est simple : si vous n'êtes pas capable de sortir ce produit-là de nos cours d'école, baissez les taxes. C'est ainsi qu'on pourra implanter des solutions à plus long terme et les remonter graduellement par la suite », a lancé Michel Gadbois.

L'étude peut être téléchargée sur le site de l'ACDA : www.acda-aqda.ca.

- 30 -

Source : Odina Desrochers, Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA)
Tél. : (418) 805-2007
Courriel : odinad@hotmail.com